



Sommaire

Page 3 : mot du maire

Pages 4 à 12 : la vie communale

Pages 13 à 20 : la vie locale

Pages 21 à 31 : le coin des associations

Pages 32 à 36 : infos communales et intercommunales

Pages 37-38 : état civil

B E S S I N S 2 0 1 5





A l'aube de cette nouvelle année, le maire et le conseil municipal vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2016, vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets.

Le mot du Maire



2015 s'achève, voici le moment de faire le point.

C'est ce que vous pourrez faire en parcourant ce journal que nous vous souhaitons agréable à lire.

Revenir sur 2015, c'est aussi se souvenir des terribles événements qui ont endeuillé notre Pays. Nous ne pouvons pas oublier ces victimes innocentes (17 en janvier, 130 en novembre) froidement abattues par des terroristes qui, avec leurs actes, ont voulu assassiner nos valeurs républicaines.

En 2015, sur notre commune nous avons réalisé les investissements prévus au budget :

- réfection des routes communales dégradées sur environ 1,5KM.
- rénovation du bâtiment de la cure.
- aménagement des places de stationnement pour handicapés, devant l'église et sur la place du cimetière.

Aussi, comme vous pourrez le découvrir dans ce journal grâce à la participation des élus et des bénévoles, de nombreuses animations se sont déroulées durant l'année sur notre commune.

Pour 2016 toute l'équipe municipale avec la même volonté poursuivra son action pour réaliser, dans un cadre budgétaire restreint, les investissements nécessaires à la commune.

Le moment est venu de vous souhaiter à toute et à tous une bonne et heureuse année 2016.

Aimé LAMBERT

La vie communale

Les vœux de la municipalité

18 janvier 2015

Avant d'aborder le déroulement habituel de cette cérémonie des vœux, une minute de silence a été observée en mémoire aux 17 victimes odieusement assassinées par des terroristes les 7, 8 et 9 janvier 2015 à Paris. Parce qu'ils défendaient une liberté d'expression, ces victimes ont été assassinées par des barbares qui veulent imposer par la violence un modèle de société dont les fondements sont très éloignés de nos valeurs républicaines que nous voulons garder et défendre : Liberté Egalité Fraternité.

Après cet hommage rendu aux victimes, la cérémonie des vœux a permis au Maire de retracer les différents moments de la vie de notre commune.

Tout d'abord comme chaque année les nombreux maires présents ont été chaleureusement remerciés par le Maire de Bessins pour le travail réalisé ensemble afin d'apporter le maximum de services à nos habitants. Cette coopération nécessaire à nos petites communes s'opère dans de nombreux domaines : école, cantine, garderie, services aux personnes âgées, centre de soins etc.....

Des remerciements ont été adressés à nos pompiers de Roybon et de Chevrières : leur dévouement, leur aide sont particulièrement appréciés par nos habitants lorsqu'ils ont besoin d'être secourus.

Concernant les projets communaux à réaliser en 2015, le Maire indique qu'ils porteront notamment sur la réfection des routes communales, la rénovation du bâtiment de la cure, l'aménagement de place de stationnement pour handicapés (fauteuils) devant l'église et le cimetière, conformément à la réglementation.

Avant de conclure son intervention, le Maire a tenu à saluer la grande implication des bénévoles, des associations dans la vie de notre commune. Grâce à eux, les nombreuses animations réalisées tout au long de l'année contribuent largement à maintenir une vie sociale de qualité indispensable à tous les habitants.



La vie communale

Le budget communal 2015

Etabli en début d'année 2015, le budget communal a été voté, avec la volonté de ne pas alourdir les impôts locaux, celui-ci a été élaboré, comme depuis de nombreuses années sans augmenter les taux de la taxe d'habitation ainsi que ceux de la taxe foncière.

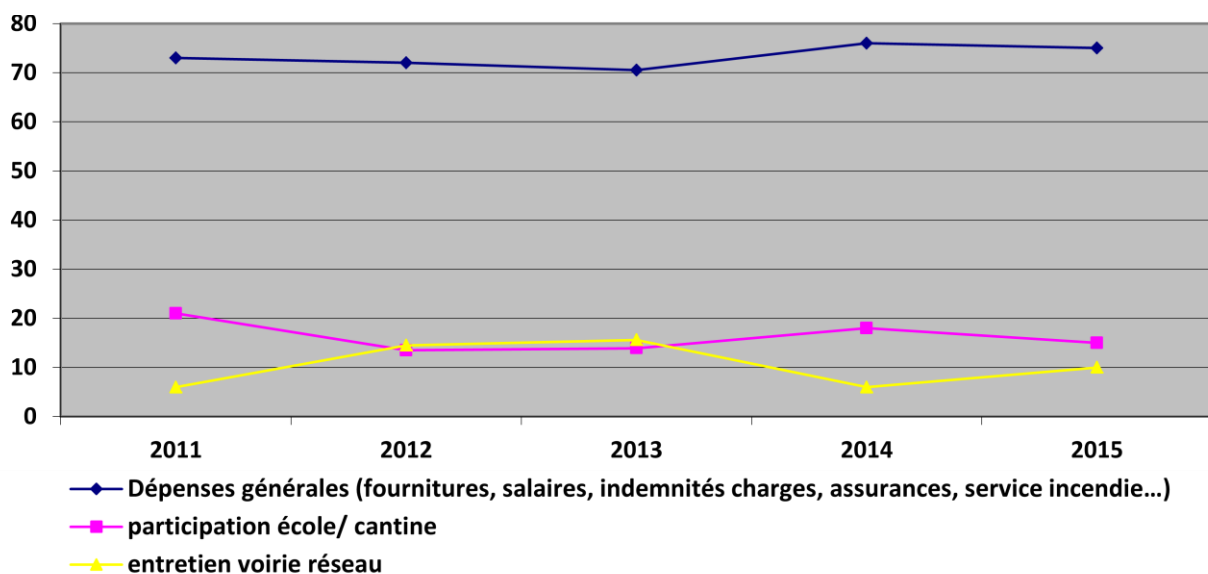
Dépenses de fonctionnement prévues en 2015 : 119 640€

Toutes ces dépenses permettent de financer les besoins indispensables à la vie de notre commune, dépenses générales de fonctionnement de la mairie, fonctionnement de nos écoles primaires de Chevrières, Murinais et St Appolinard, ainsi que l'entretien de notre voirie.

Répartition des dépenses de fonctionnement :

- dépenses générales : 75% du budget (fournitures administratives, assurances, électricité, services incendie, services eau, indemnités, salaires)
- Fonctionnement des écoles- cantine, garderie : 15% du budget (17 000€)
- Entretien des voies et réseaux : 10% (fauchage, déneigement, réparation voirie, fossés...)

en % budget



Le tableau ci-dessus permet de visualiser que depuis plusieurs années les dépenses de fonctionnement restent stables. Une gestion rigoureuse bien établie est d'autant plus nécessaire que les dotations de l'Etat baissent.

Recettes de fonctionnement

Elles permettent de financer l'ensemble des dépenses de fonctionnement prévues au budget. Pour notre commune, elles proviennent :

- des dotations de l'Etat, du Conseil Départemental pour 70% du budget,
- des impôts locaux : taxes d'habitation et foncières pour 20% du budget
- des revenus locatifs des bâtiments communaux pour 10% du budget

La vie communale

Le budget communal 2015

Investissements prévus 2015

Dépenses

Les prévisions d'investissement de 2015 décidées par le conseil municipal de Bessins portent sur des travaux importants qu'il conviendra de réaliser durant l'année

- Réfection du logement de la cure
- Mise aux normes de l'assainissement du bâtiment de la cure
- Mise aux normes de l'accessibilité : place de l'église et du cimetière
- Réfection importante des enrobés de la voirie communale sur environ 1,5km.

Le montant total des investissements prévus : 221 950€

Recettes

Ces investissements seront financés par :

- les excédents d'investissement des années antérieures pour 28% des dépenses
- les excédents de fonctionnement des années antérieures pour 57% des dépenses
- des subventions du conseil départemental à hauteur de 15% des dépenses totales

(la mise aux normes de l'accessibilité va bénéficier d'une subvention de 80% du conseil départemental, la réfection des enrobés d'une subvention de 45%)

Le budget eau 2015

Dépenses

Charges générales :	16 500,00€
(Electricité, maintenance, remboursement de frais, analyse)	
Redevance pollution :	2500,00€
Amortissement :	8 500,00€
Total :	27 500,00

Recettes

Vente d'eau :	8 500,00€
Redevance pollution :	1 500,00€
Remboursement travaux et autres produits :	405,00€
Subvention communale :	17 095,00€
Total :	27 500,00€

La vie communale

Au fil des conseils 2015

Adoption à l'unanimité du compte de gestion et du compte administratif de 2014 en présence de M. Orset Michel, percepteur.

Commune 2014

Fonctionnement :

Recettes : 119 745,90€

Dépenses : 102 653,85€

Solde d'exécution de l'exercice : 17 092,05€

Investissement :

Recettes : 15 370,94€

Dépenses : 51 467,15€

Solde d'exécution de l'exercice : - 36 091,21€

Eau 2014

Solde de fonctionnement : 7 179,80€

Solde d'investissement : 8 081,05€

- Vote à l'unanimité des budgets de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2015. (voir articles précédents)

-Vote à l'unanimité des taux d'imposition des taxes locales qui restent inchangées par rapport aux années précédentes

Taxes habitation : 13,32%

Taxes foncières non bâties : 41,94%

Taxes foncières bâties : 7,38%

Taxes professionnelles : 19,52%

- Vote à l'unanimité pour attribuer 1 763€ de subventions aux associations : ADMR, Ligue contre le cancer, Pompiers, Association des handicapés).

- Choix des entreprises pour la rénovation de la cure : les élus autorisent le maire à passer commande avec les artisans locaux, qui ont fait la meilleure offre pour réaliser les travaux de rénovation : plomberie, électricité, sols, peinture, fenêtres, Isolation.

-Les élus décident de faire réaliser les travaux d'accessibilité de la place de l'Eglise et du cimetière à l'entreprise Toutenvert. Subvention de 80% accordée par le conseil départemental de l'Isère.

- Aménagement du village, après visite du conseiller Départemental, M. Perazio. il a été décidé d'aménager l'ancien jardin de la cure avec quelques places de stationnement. Ces travaux pourraient être financés à 80% (65% par le conseil départemental et 15% par la communauté de communes du pays de St Marcellin).

Les élus à l'unanimité décident de retenir l'entreprise Toutenvert pour effectuer ces travaux d'un montant de 12 620€ HT. Ceux-ci seraient réalisés fin 2015, début 2016.

- Mise aux normes de l'assainissement.

L'assainissement du bâtiment de la cure n'étant pas conforme à la réglementation, les élus décident de faire installer par l'entreprise Bazzoli de Murinais une micro station agréée : coût total des travaux et fournitures 7 383€ HT.

- Fixation du loyer du logement de la cure.

Les travaux de rénovation, peinture, sol, isolation etc.. des pièces existantes de ce bâtiment étant bientôt achevés, les élus décident de fixer à 700€ la location mensuelle de ce logement, soit 8 400€ par an.

La vie communale

Au fil des conseils

- Financement des travaux.

Lors du vote du budget 2015, les travaux d'investissement étaient essentiellement financés par les excédents des exercices antérieurs. Souhaitant bénéficier de la conjoncture très favorable pour obtenir des prêts à des taux historiquement bas, les élus décident à l'unanimité de contracter un prêt de 150 000€ à 1,8% d'intérêt sur 20 ans. Le remboursement de ce prêt sera couvert par une nouvelle rentrée d'argent provenant de la location du logement de la cure. Ce recours à l'emprunt permettra également de préserver nos capacités d'investissement pour les années à venir.

- Modification du nombre des délégués à la communauté de communes du pays de St Marcellin.

Suite à des modifications apportées par la loi, toutes les communes de moins de 1 000 habitants disposent d'un seul délégué titulaire au lieu de deux actuellement à la communauté de communes. Ainsi, pour Bessins, il a été décidé :

Titulaire : Aimé LAMBERT

Suppléante : Josette RIMET-MEILLE

- Modification de la convention de mise à disposition du personnel.

La convention permettant de bénéficier des services de la secrétaire de mairie de Dionay doit être modifiée du fait de la fusion de cette commune avec St Antoine l'Abbaye. Les élus décident, en accord avec la mairie de St Antoine, d'établir une convention identique avec le maire de St Antoine remplaçant ainsi la convention signée avec Dionay.

- Modification des statuts de la communauté de communes du pays de St Marcellin

Afin d'assurer la couverture très haut débit de notre région et en partenariat avec le conseil départemental de l'Isère, la communauté de communes du pays de St Marcellin a décidé de se doter de la compétence « réseau et services locaux de communication électronique ». Les élus de Bessins acceptent à l'unanimité cette nouvelle compétence.

- Coupes affouagères

Les élus décident de fixer à 250€ les lots d'affouage pour la saison 2015-2016.

- Réseau d'eau

Chaque année, de nombreuses réparations sont effectuées sur notre réseau d'eau, notamment la canalisation du Puy St Ange qui est très impactée par des glissements de terrain.

A l'unanimité les élus décident de refaire cette canalisation sur une portion de 500m. Le financement s'effectuera selon les règles établies : 1/3 à la charge de la commune de Bessins et 2/3 à la charge de la commune de St Appolinard. Les travaux seront effectués par l'entreprise Giraud-Marchand début 2016 pour un montant estimatif de 15 000€ HT

- Location de la cure

Les élus ont décidé d'attribuer le logement de la cure à une famille chattoise, M. Mme ANTOINE, accompagnés de leurs trois enfants.

Bienvenue à cette nouvelle famille Bessinoise.

La vie communale

En suivant les travaux

Dépenses d'investissement réalisées en 2015: 195 000€

Travaux de voirie

1,5 km de voirie refaite



Travaux d'accessibilité

De la place de l'église et du cimetière



Travaux d'assainissement :

Mise aux normes de l'assainissement du bâtiment de la cure



La vie communale

En suivant les travaux

Aménagement des abords de la cure

Avant



Après



Rénovation du logement extérieur et intérieur de la cure.

Avant



Après



Avant



Après



La vie communale

Les écoles

St Appolinard- CE1-CE2
25 enfants



Enseignants : Mme Cohet et M. Wagner

Murinais CP-CE1
25 enfants



Enseignantes : Mme Hot et Mme Rameau

CM1-CM2 **26 enfants**



Enseignants : Mme Paris et M. Patin

Chevrières

CE2 CM1 **24 enfants**



Enseignants : Mme Martin et M. Revol

PS-MS **31 enfants**



Enseignantes : Mme Bith et Mme Véhier

MS-GS **30 enfants**



Enseignante : Mme Busi

La vie communale

Bessins/ Murinais/ St Appolinard/ Chevières

A l'école des petits villages solidaires

Quatre villages. Trois écoles. Un regroupement pédagogique. 158 élèves. Exemple cette initiative de quatre maires ruraux qui ont décidé, à la fin des années 90, de se réunir pour sauvegarder leurs classes, voire leur école.

Déjà, Bessins, commune de 130 habitants, n'en avait plus. Et Murinais, 388 habitants, n'avait plus qu'une classe unique.

«Ce n'était pas simple à mettre en place, explique Jean-Michel Rousset, maire de Chevières et président du syndicat intercommunal scolaire. Mais c'était une évidence. Le risque de voir nos écoles fermer était là. La solidarité entre les élus, les enseignants et les parents d'élèves a été extraordinaire ».

Daniel Ferlay, maire de Saint-Appolinard, ajoute : «Depuis le regroupement scolaire, aucune classe n'a été menacée. Nous jonglons chaque année, selon les effectifs. Une école maternelle a même été construite en partenariat.» Ce regroupement a permis aussi (surtout) de fixer la population sur ce territoire. Et même d'attirer de jeunes familles.

Après des années de désertification. «C'était même une question de survie de nos villages », ajoute Patrice Isérable, maire de Murinais.

Un syndicat intercommunal scolaire (SIS) a été créé, un ramassage scolaire organisé avec le conseil général, une association de parents d'élèves fondée, et deux autres pour gérer le fonctionnement de trois cantines et de la garderie. Une bibliothèque intercommunale a également été ouverte aux habitants des quatre communes. « On a plus de copains... » «C'est très agréable d'enseigner ici, commente Sylvie, l'une des dix enseignants. Il y a une vraie ambiance de village et beaucoup de projets communs ». Les enfants ont aussi beaucoup d'activités extrascolaires (ski, piscine, théâtre...).

« Par an, le budget de fonctionnement est au prorata du nombre d'élèves, précise Aimé Lambert, maire de Bessins, et le budget d'investissement au prorata du nombre d'habitants. »

A la sortie de l'école de Murinais, Jean-Yves attend sa fille. « J'ai deux enfants dans deux villages différents. Cela ne pose pas de problème, c'est un manège qui tourne bien. Lorsqu'on s'installe dans le coin, on connaît l'organisation. En revanche, il y a peu d'activités extrascolaires depuis la réforme, par manque de moyens et d'infrastructures, je pense. » Du côté des enfants, Baptiste se dit content car « on se fait plus de copains ». Bastien tempère «mais c'est un peu embêtant car on en perd aussi parfois...»

Monique BLANCHET



Extrait du Dauphiné Libéré du 16 avril 2015

La vie locale

La mondée

La tradition retrouvée



Une réussite pour cette première mondée. Beaucoup ont revécu des souvenirs d'enfance tandis que d'autres ont découverts les veillées d'autrefois de nos familles bessinoises.



Le chef devant ses fourneaux pour un pot – au-feu convivial.



La vie locale

Broderie

Une ambiance studieuse.... des petites mains qui s'agitent, un grand moment de plaisir partagé.



La vie locale

Pâques



« Les enfants du village
étaient venus nombreux pour
trouver les œufs de Pâques
offerts par la municipalité »

Que la récolte fut belle !!



La vie locale

Le pique-nique



Une belle journée joyeuse et vivifiante

« Dimanche 28 juin, les Bessinois petits et grands, libres de leur temps, ont accouru avec baskets et bâtons de marche pour découvrir une facette encore inconnue des bois de Chambaran. Le temps était serein et prêtait à l'échange. Après trois heures de marche, ils ont été accueillis par les élus avec quelques boissons rafraîchissantes. La journée s'est poursuivie par le traditionnel pique-nique dans les bois. L'ambiance était au rendez-vous : jeu de boules pour adultes et slackline pour les enfants ont permis de profiter de la fraîcheur des sous-bois »

Extrait du mémorial

La vie locale

Le 11 novembre 2015

La cérémonie



C'est par une journée très ensoleillée qu'a eu lieu la commémoration du 11 novembre à Bessins. De nombreuses familles avaient fait le déplacement pour cet anniversaire. Les enfants ont déposé 14 gerberas en mémoire des 14 personnes de la commune disparues pendant cette guerre. Pour clore cette cérémonie, le verre de l'amitié a été offert par la commune

Hommage à nos morts



BARBAN Louis Auguste Théo né le 03/07/1876 à St Cyr de Provence (St Cyr sur Mer) Var

Décédé le 11/04/1917 à Landricourt (Aisne)
Chemin des Dames

Lieutenant 2^{ème} Régiment d'Artillerie Coloniale

Distinctions :

Chevalier de la légion d'honneur

Croix de guerre

La vie locale

Commémoration de la Victoire et de la Paix Hommage à tous les « morts pour la France »

Message du 11 novembre 2015 du
Secrétaire d'Etat, chargé des Anciens combattants et de la mémoire

Le 11 novembre 1915, il y a cent ans, la France, l'Europe et une partie du monde sont engagées depuis près de quinze mois dans ce qui allait devenir la Première Guerre mondiale.

Les combats s'intensifient dans nos territoires, en Champagne, en Artois, dans les Vosges, mais aussi sur le front d'Orient : l'année 1915 sera la plus meurtrière de tout le conflit.

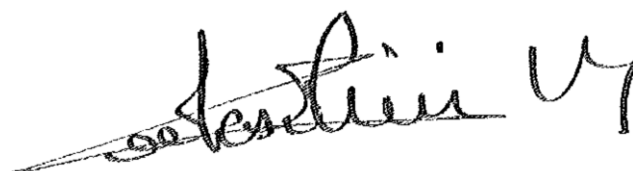
Au cours de l'année 1916, la France va connaître deux batailles qui marqueront à jamais ses paysages et les familles de millions de soldats : à Verdun où sont tombés des combattants français venus de métropole, d'Outre-mer et des anciennes colonies, le chiffre des pertes françaises et allemandes s'élève à 700 000 ; dans la Somme où les pertes atteignent le million, des Africains du Sud, des Australiens, des Britanniques, des Canadiens, des Irlandais et des Néo-Zélandais se battent aux côtés des soldats de notre armée.

En 2016, le souvenir de ces combats réunira tous les pays qui ont pris part à cette guerre que l'histoire a retenue comme étant la « Grande Guerre ». Les cérémonies commémoratives, le 29 mai à Verdun dans la Meuse, le 1^{er} juillet à Thiepval dans la Somme, seront l'occasion d'inviter chacune et chacun à mesurer à quels extrêmes le nationalisme a conduit l'Europe et à se replonger dans ses souvenirs familiaux. Cet hommage exceptionnel doit trouver un relais dans l'ensemble de nos territoires et les maires seront invités à organiser le 29 mai une cérémonie dans leurs communes.

Cet hommage aux combattants de la Grande Guerre ne date pas d'aujourd'hui. Le 8 avril 1915, une loi crée une nouvelle décoration militaire destinée à saluer les combattants, français ou étrangers, dont le comportement au combat, à titre individuel ou collectif, mérite d'être cité en exemple : la Croix de guerre 1914-1918 est remise à des combattants et à des communes. Devenue la Croix de guerre 1939-1945 puis la Croix de la valeur militaire en 1956, elle distingue les militaires – et, depuis peu, les civils – ayant accompli des actions d'éclats pendant des guerres, des missions ou des opérations extérieures.

Ces décorations sont un lien intergénérationnel indélébile qui regroupe toutes celles et tous ceux qui ont fait la démonstration de leur courage, de leur sens du devoir et de leur esprit de sacrifice de 1915 à nos jours. Certains d'entre eux en restent marqués dans leur chair ; d'autres ont leur nom inscrit sur les monuments aux morts, devant lesquels la Nation toute entière se recueille aujourd'hui.

Tous les « morts pour la France », hier dans la Grande Guerre, dans la Seconde Guerre mondiale, dans les guerres de décolonisation, aujourd'hui dans les opérations extérieures sont désormais réunis dans le souvenir et dans l'hommage de la Nation. Ne pas les oublier, et transmettre le message mémoriel aux jeunes générations est notre devoir et relève de notre responsabilité collective.



La vie locale

La crèche de Bessins 2015

Cette année, la crèche a pu être visitée dès le 5 décembre et le nombre de visiteurs est allé croissant. Un succès certain pour notre village puisque jusqu'à ce jour nous comptons près de 450 personnes venues, de toute la région et au-delà, voir la crèche. On peut noter un intérêt pour les renseignements apportés sur les panneaux explicatifs et de nombreuses questions qui ont permis des contacts très enrichissants et sympathiques.

La messe traditionnelle du 20 décembre a réuni la chorale, dirigée par André Petit, et son organiste, Jacques de Castellane, qui inaugurerait son nouvel orgue de fabrication artisanale en parfaite harmonie avec les chants de Noël et l'église de Bessins.

Le vin chaud préparé par nos jeunes élus est toujours autant apprécié. Souhaitons que la crèche qui compte maintenant 150 santons continue à enchanter les visiteurs.



La vie locale

Noël

La préparation de Noël a permis à nos petits Bessinoises et Bessinois de mettre en avant leurs talents de créateurs.



Samedi 19 décembre 2015, le Père Noël étant en plein préparatifs n'a pu venir saluer les enfants de Bessins, mais il leur a offert un spectacle surprise accompagné d'un goûter préparé par les parents.

Cette année 14 colis ont été apportés à nos aînés.

Cela a permis de garder le contact et de créer un moment de partage entre élus et les habitants



Le coin de nos associations

L'association des parents d'élèves Bessins, Chevrières, Murinais, St Appolinard

Le 15 Septembre, l'A.P.E. organisa son assemblée générale.

Après un bilan financier et moral très positif, et une participation d'environ 50 familles, nous procédions au renouvellement du bureau, car plusieurs postes étaient à pourvoir. Les nouveaux membres sont :

Présidente : Laëtitia ALONSO (Chevrières)

Vice-présidente (Bessins) : Marianne MOUNIER VEHIER

Vice-présidente (Chevrières) : Céline LAMBERT

Vice-présidente (Murinais) : Françoise LAUTURE

Vice-présidente (St Appolinard) : Aurélie GIRARD

Trésorière : Christiane ANDREI (Chevrières)

Vice-trésorière : Cristelle RIMET-MEILLE (Bessins)

Secrétaire : Elodie RONZIER (Chevrières)

Vice-secrétaire : Christelle SAPORITO (St Appolinard)



Grâce à aux manifestations organisées tout au long de l'année les projets pédagogiques suivants peuvent être réalisés

Pour les maternelles : -une sortie diapason spectacle "boîte à outil poum poum", une sortie spectacle à Romans, intervention du Sictom, intervention sur la sécurité routière, une journée à l'Arthaudière

Pour les CP : des séances de cuisine, un atelier poterie et mosaïque autour d'un artiste très connu à Barcelone : Antonio Gaudi, 3 sorties raquettes, intervention du Sictom, un atelier land art.

Pour les CE1-CE2 : plusieurs journées de ski de fond, une sortie de fin d'année (thème non défini à ce jour), une rencontre avec Mr le Maire, intervention du Sictom, projet sur le voyage d'une goutte d'eau, visite de la station d'épuration de la commune, visite à l'Arthaudière.

Pour les CE2-CM1 : 2 journées à la neige, un spectacle au diapason (robe rouge), une sortie au musée d'art moderne de Grenoble et une aux grottes de Thais, projet autour d'un conte, une sortie à Lyon avec une nuitée (musée de l'imprimerie et/ ou musée de la confluence).

Pour les CM1- CM2 : Une semaine en classe



de neige à Autrans au centre montagne et

musique en Vercors. Ce séjour va allier musique, nature et ski alpin. Les élèves découvriront la vie de groupe 24 heures sur 24. Le matin sera consacré à la musique, par le biais de chorale et de découverte d'instruments et l'après-midi, à la pratique du ski alpin.

Le coin de nos associations

L'association des parents d'élèves Bessins, Chevrières, Murinais, St Appolinard

Le 04 et 05 juillet 2015, tous les membres des 3 associations (CANTINE, GARDERIE ET A.P.E.) étaient présents pour tenir la buvette à l'occasion du rallye de ST MARCELLIN ; malgré une organisation différente des jours et des spéciales, le bilan du week-end reste positif grâce à la visite des nombreux passionnés du volant.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont œuvré au bon fonctionnement de ce week-end.

Le 9^{ème} marché de Noël s'est déroulé le 05 décembre à Chevrières.



C'est à partir de 10h00 que les visiteurs (petits ou grands) sont venus découvrir les divers stands d'artisans locaux. Ceux-ci nous permettaient de voir un panel très diversifié d'objets.

Il y avait aussi le stand des bricolages réalisés par les enfants et les parents d'élèves.

Tout au long de la journée, une buvette (avec un très bon vin chaud), et un point restauration

avec des crêpes, des gâteaux sucrés et salés, ainsi que des verres de bonbons ont permis aux petits et grands de se régaler.

D'adorables poneys, des maquilleuses très actives et un père Noël très attentif ont fait la plus grande joie des enfants.



A 18h00, un spectacle de marionnettes et de cirque, offert par l'association, a eu un franc succès et a ravi un public très nombreux.

Une tombola était organisée avec deux super tableaux à gagner. Le 1^{er} lot était une aquarelle de Danielle Carrère, qui a été gagnée par Mme Mounier-Véhier Marianne et le 2^{ème} lot, un tableau de Mme Martine David qui a été gagné par Melle Louna Pain.

Merci beaucoup à ces deux artistes.

Et pour finir la soirée, chacun repartait avec une part du succulent cassoulet toulousain cuisiné par l'Auberge des saveurs de Murinais.

L'A.P.E. remercie tous les bénévoles qui ont permis l'organisation de cette journée.

Les prochains rendez-vous :

Murinais, le 9 avril 2016 : carnaval, chasse aux œufs et panier garni

Chevrières, le 17 juin 2016 : fête de l'école

Contact : ape38160@gmail.com

Le coin de nos associations

La cantine scolaire des coteaux



Contacts pour joindre la cantine :

Téléphone : 04.76.64.37.92 (répondeur relevé à 10h les matins d'école)

Mail : cantinescolairedescoteaux@orange.fr

Boite aux lettres : à Chevrières, Murinais et St Appolinard

VENTE DE POGNES



Comme le veut la tradition, l'association a organisé sa vente de pognes (St Genix et pains d'épices) à domicile samedi 21 novembre. Cette démarche rencontre toujours autant de succès et nous remercions tous les foyers qui nous ont gentiment ouvert leurs portes.



Cette vente a permis de récolter un bénéfice de 1000 €, qui sert notamment à financer l'investissement.

Par exemple, cette année, le bénéfice a servi à remplacer l'ordinateur et l'imprimante dont Gaëlle se sert pour la gestion administrative.



Le coin de nos associations

La cantine scolaire des coteaux- suite



Comme toutes les années, la cantine a organisé son repas de Noël vendredi 18 décembre à la salle des fêtes de Chevrières.

A l'occasion de cette journée, tous les élèves du RPI se sont retrouvés à Chevrières pour partager un repas festif.

Les enfants qui ne mangent pas habituellement à la cantine pouvaient s'inscrire pour participer au repas avec leurs camarades.

Etant donné le nombre important d'enfants regroupés sur un même site, nous avons sollicité des parents bénévoles pour aider au service du repas.



Repas avec les bénévoles et les maires

Le coin de nos associations

La garderie périscolaire



La Cabotte à Lou Petiot

Garderie Périscolaire située à l'Ecole Maternelle de Chevrières ouverte à tous les enfants scolarisés sur le regroupement pédagogique : Bessins / Chevrières / Murinais / St-Appolinard

Tél : 06.45.31.50.89

Mail : lacabotte.chevrières@laposte.net

Nouveaux horaires liés au changement des rythmes scolaires :

7h30-8h30 et 15h50-18h45 lundi mardi jeudi et vendredi

7h30-8h30 et 11h30-12h30 mercredi

Actualité de la Garderie :

Que d'animation à la Cabotte !

Vos petits « Lou Petiot » n'ont pas le temps de s'y ennuyer.

Accompagnés de Josette, Gaëlle et Marina, ils ont confectionné des guirlandes fantômes à l'occasion d'Halloween, afin de décorer vos intérieurs.

Parents, vous avez sans doute récemment dû accueillir un nouveau compagnon monstrueusement rigolo. Il s'agit d'un gentil petit monstre réalisé par vos bambins à partir d'une pierre qui peut aussi servir de presse-papier.

Nous avons aussi commencé les activités de Noël dont la réalisation d'un objet élaboré à partir de récupération de fonds de bouteilles en plastique.

La garderie accueille aussi des intervenants extérieurs :

- De Septembre à Octobre, la ludothèque de Saint Marcellin s'est installée dans nos locaux durant 5 soirs, les bras chargés d'une sélection de jeux adaptés à tous les âges.
- Actuellement, nous accueillons Isabelle, une intervenante en musique, tous les jeudis de 16h15 à 17h15, durant 6 semaines

Le coin de nos associations

La garderie périscolaire- suite

Le bureau de La Cabotte à Lou Petiot remercie chaleureusement toutes les familles ayant participé à la vente de chocolats. Nous vous souhaitons de bons moments de gourmandise.

Enfin, l'association organisera le 13 Mars 2016, une bourse à la puériculture, à la salle des fêtes de Chevrières. Les réservations auront lieu courant Janvier.

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à l'actualité de notre garderie et nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Composition du bureau :

1^{er} rang : Josette Rimet-Meille (animatrice), Gaëlle GIROUD (animatrice), Nathalie JULLIN (secrétaire), Gaëlle DE MARCO (Présidente) Emilie MUNTZ (Vice-présidente).

2^{ème} rang : Marina DAMJANOVIC (animatrice), Sonia JOLY (vice-secrétaire), Loïc FREMONT (Trésorier), Claudine JOUBERT (Vice-Trésorière), Claudine JOUBERT (Vice-trésorière), Christelle RIMET-MEILLE (Membre actif)



Le coin de nos associations

Bibliothèque



La bibliothèque intercommunale

Tel : 04 76 38 15 54

Mail : bibliointer.chevrieres@orange.fr

La bibliothèque intercommunale située à Chevrières est ouverte :
Lundi de 18 heures à 19 heures et Jeudi de 16 heures à 19 heures.

De nouveaux documents, romans, BD, etc. sont à votre disposition gratuitement. N'hésitez pas à venir, nos bénévoles vous accueilleront et vous guideront dans vos choix.

ADMR

Chatte, Bessins Chevrières, St Appolinard



Place du champ de mars 38160 Chatte

Tel/fax 04 76 38 69 16 ou 09 77 93 41 54

Le 28 Mars 2015, l'Association ADMR de CHATTE, a organisé son après-midi récréatif à la salle des fêtes de Saint APPOLINARD. Musique, sketches, spectacle (LES 4 SAISONS), ont fait le bonheur de toutes les personnes participantes à cette belle journée. Environ 80 personnes ont assisté à cette fête, et ont pu apprécier un goûter servi par le personnel de l'ADMR ; le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



Pour les 70 ans de la création de l'ADMR en Isère, les salariées avaient préparé un clip.

Cette année 2015, L'ADMR a obtenu sa certification Norme NF X50-056 (Service aux Personnes à domicile, délivrée par AFNOR). Si vous souhaitez vous investir dans l'association, prenez contact : Soit au bureau des permanences de CHATTE 38160, ou téléphoner au 04-76-38-69-16.

Le coin de nos associations



Le club du puits St Ange

23 janvier 2015 : Assemblée générale en présence de M. FERLAY , maire de ST-Appolinard , de M LAMBERT, maire de Bessins , et de nombreux adhérents . Approbation des rapports : moral et financier et, après renouvellement du CA, le bureau a été reconduit dans ses fonctions à l'unanimité

Entrée de Mme Odile Gout nommée secrétaire-adjointe.

Le club se porte bien avec un effectif de 140 adhérents cette année.



Nos réunions : Toujours le 4^{ème} jeudi du mois à St-Appolinard et en plus cette année à la demande générale, le 2^{ème} jeudi du mois à Bessins, salle de la mairie .

Réunions précédées d'un pique-nique à 11h30 et l'après-midi détente : jeux divers, coinche , tarot, pétanque .

Notre marche du lundi après- midi : départ 14h du parking de la salle des fêtes.

Notre mondée à l'ancienne : 180 personnes se sont retrouvées pour monder dans la joie et la bonne humeur avec à la clé un super casse-croûte.

Nos repas :

Répas interclubs :120 personnes (traiteur « A Table »)

Répas chevreau : 110 personnes (M. Didier)

Répas grenouilles prévu le 22 oct. (M. Nicoud)

Répas gibier prévu le 26 nov . (M. Didier)

Et 2 repas dans l'année que le club a décidé d'offrir en partie à ses adhérents (une participation de 5€ est demandée à chacun) : un repas en mai , et un repas de fin d'année. Ce jour-là nous fêtons les anniversaires des anciens

Nos concours :

Concours de coinche et pétanque : 9 avril avec 117 doublettes et le 3 septembre avec 121 doublettes.

3 triplettes ont participé au concours départemental organisé par Générations Mouvement Aînés ruraux à La Frette en juin.

Le coin de nos associations

Le club du puits St Ange-suite

Nos sorties :

Le 19 mai une journée en Camargue : à Aigues- Mortes, embarquement sur une péniche pour un repas au fil de l'eau pour découvrir la faune et la flore camarguaise et débarquer dans une manade pour assister au travail des gardians à cheval. Visite de la cité médiévale d'Aigues-Mortes

Du 2 au 5 août : Escapade dans la capitale

Visite du château de Versailles, ses grands appartements et ses jardins somptueux

Visite de Paris pendant 3 jours : Notre Dame, ascension et déjeuner à la Tour Eiffel

Croisière en bateau mouche, dîner spectacle au Paradis latin, visite du musée Grévin, de la Butte Montmartre et du Sacré Cœur ...



Le 6 octobre : une journée détente en Ardèche. Visite d'une fabrique de nougats le matin. Copieux repas à midi et animations diverses, danses, jeux, chants, loto, l'après-midi.

Le Président et tout le conseil d'administration remercient les adhérents et tous les bénévoles.

Ils ont une pensée pour les personnes qui nous ont quittés cette année, et adressent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le coin de nos associations

Les Sapeurs-Pompiers de Chevrières-Murinais

La caserne de Chevrières recrute !!!

Vous habitez Bessins, Chevrières, Murinais ou St Appolinard, vous avez entre 16 et 50 ans, vous êtes intéressés par le milieu des pompiers, vous avez envie de donner de votre temps à vos concitoyens ? Venez découvrir nos activités (secours à personne, incendie, etc...) durant nos manœuvres mensuelles le dernier vendredi de chaque mois à la caserne. Contactez-nous par avance Roger PAIN au 06.83.22.61.74 - Jean GAILLARD au 06.74.55.93.82.

Départ à la retraite !!!

Le sergent Gilbert PAIN, ou plus connu sous le nom de « Gibo », a quitté ses fonctions le 3 septembre 2015. C'était l'occasion le samedi 14 novembre pour ses pairs de lui rendre hommage.



Une réception s'est déroulée dans la caserne de Chevrières en présence des élus locaux : Jean-Michel ROUSSET (Maire de Chevrières), Patrice ISERABLE (Maire de Murinais), Daniel FERLAY (Maire de Saint-Appolinard), Aimé LAMBERT (Maire de Bessins) et du Lieutenant Frédéric DELEGUE Commandant des Sapeurs-Pompiers du Sud-Grésivaudan. Ainsi que de nombreux collègues pompiers retraités et actifs accompagnés de leurs épouses, pour honorer le départ à la retraite de leur ami « Gibo », après 39 ans

de service chez les sapeurs-pompiers.

Le Lieutenant Roger PAIN (chef de caserne de Chevrières) a ouvert la manifestation par un discours pour rappeler le parcours de Gilbert PAIN. *« Il débute sa longue carrière le 1^{er} janvier 1977 à la caserne de Chevrières. Gilbert était mon adjoint depuis 2004 date à laquelle j'ai été nommé chef de caserne. Gilbert tu étais un adjoint très disponible, très humain et un homme de terrain, toujours prêt à rendre service et à me remplacer pour des réunions ou sur les interventions ».*

Pour retracer sa carrière, il est nommé au grade de caporal le 20 janvier 2001. En 2010 il souhaite prolonger son engagement jusqu'à 65 ans. Il est nommé Sergent le 1^{er} janvier 2014. Il est décoré de la médaille d'argent pour 20 ans de service en 1997, de la médaille de vermeil pour 25 ans de service en 2003 et de la médaille d'or pour 30 ans de service en 2007.

Jean-Michel ROUSSET a poursuivi avec un touchant discours en soulignant l'exemplarité que Gilbert représente pour les nouvelles recrues.

« Tu as été très présent, très dévoué et très volontaire durant toute cette période, mais tu as aussi une autre grande passion qui t'occupe tout l'automne et une bonne partie de l'hiver, c'est évidemment la chasse ! » a ajouté Eric MENAND (vice-président de l'Amicale).

Ensuite un trophée et quelques petits cadeaux ont été remis à Gilbert au nom de l'Amicale, entouré par sa femme Marie-France et son fils Bertrand.

« Gibo » reste Président de l'Amicale, tâche qu'il assume très bien et avec beaucoup de dynamisme, toujours soucieux du bien-être des autres.

La réception a pu continuer sur une excellente nouvelle annoncée par le Lieutenant Frédéric DELEGUE concernant l'agrandissement de la caserne de Chevrières.

Dernière minute

Vente de boudins et caillettes le samedi 23 janvier à partir de 10 h à la salle des fêtes de Chevrières

Le coin de nos associations

Les Sapeurs-Pompiers de Roybon

ALLO..... LES POMPIERS



Sur Bessins, les pompiers de Roybon sont intervenus à 4 reprises pour secours à la personne.

A plusieurs reprises, les pompiers de Roybon ont été interrogés, par des habitants de leur secteur d'intervention :

« On a demandé les pompiers, vous n'êtes pas venu ! »

Soucieux du service qu'ils se doivent d'apporter à la population, les pompiers vous apportent des informations :

Pour une bonne compréhension, ils vous rappellent comment s'articule la chaîne des secours :

En préambule il faut savoir que la régulation des demandes de secours à personne se fait au niveau départemental entre :

le SAMU (15) et les pompiers (18)

-Vous composez le 18 :

-un opérateur pompier du Service Départemental d'Incendie et de Secours vous répond et vous demande les renseignements indispensables pour juger de l'intervention demandée.

-en fonction de la nature de la demande, l'opérateur pompier peut vous mettre en communication avec le centre 15 qui a en charge la régulation des appels de nature médicale.

-une opératrice du centre 15, vous demande les renseignements pour juger de la nature du problème.

-en fonction de la gravité, elle vous mettra en liaison avec un médecin- régulateur, qui va vous demander des précisions pour lui permettre de prendre sa décision.

-ce médecin va juger de la suite à donner à votre demande de secours :

-si le problème médical met en cause la vie de la personne, il va demander l'intervention immédiate des pompiers en prompt secours, et envoyer une équipe du SMUR pour médicaliser l'intervention.

-s'il juge qu'il n'y a pas d'urgence vitale, il va vous faire envoyer, soit un médecin, soit une ambulance privée, voire vous conseiller sur la démarche à suivre.

Il ressort de cette procédure officielle, (même si cela peut paraître fastidieux, surtout avec le stress de l'évènement), qu'il est très important de bien préciser la nature du problème en ne minimisant pas l'état de santé de la personne,

En conclusion, les pompiers de Roybon, qui ne sont qu'un maillon de la chaîne des secours, n'ont connaissance de vos appels que lorsqu'ils sont déclenchés.

Sachez que les pompiers locaux restent à votre écoute pour faire remonter au niveau départemental, les difficultés que vous pourriez rencontrer.

Infos communales et intercommunales



Pays de Saint-Marcellin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes du Pays de St Marcellin

Maison de santé

Depuis cet été l'équipe de maîtrise d'œuvre constituée autour du cabinet d'architectes 2H+G travaille d'arrache-pied pour préfigurer la maison de santé dans le respect des échéances. De nombreuses consultations ont été menées avec les différents praticiens de santé pour affiner les détails et leur permettre une pratique quotidienne dans les meilleures conditions. 1450 m² sur 2 étages. Située face au Diapason, la maison de santé pluridisciplinaire (MSP), sera accessible aux piétons et cyclistes grâce à une entrée spécifique depuis la rue Jean Rony. Au rez-de-chaussée, les personnels d'accueil de la MSP officieront avec les orthésistes, prothésistes, infirmiers et médecins, avec un espace dédié pour leurs permanences de garde en soirée et week-end. Au rez-de-chaussée toujours mais avec un accès indépendant, siègera le laboratoire d'analyses médicales.

L'étage sera le lieu d'exercice des diététiciens, podologues, psychologues et kinésithérapeutes. Les patients de ces derniers pourront bénéficier d'une terrasse aménagée en parcours de santé. Une partie de l'étage sera aussi consacré aux locaux fonctionnels (bureaux, salle de réunion, vestiaires, chambre de garde) des professionnels de santé.

Livraison 2017. Parallèlement aux avancées de l'équipe d'architectes, d'autres aspects pratiques sont étudiés. Le Pays de Saint-Marcellin (communautés de communes qui porte la MSP pour le compte des intercommunalités du Sud-Grésivaudan) vient de missionner un cabinet juridique pour la rédaction d'un projet de bail qui liera l'intercommunalité à la structure juridique rassemblant les professionnels de santé. Les travaux devraient débuter au printemps 2016 pour une livraison du bâtiment au printemps été 2017.



Infos communales et intercommunales



Communauté de Communes du Pays de St Marcellin

Tarifs SPANC

Depuis le 1^{er} juillet 2015, les tarifs des prestations du SPANC sont les suivants :

Contrôle de conception des installations neuves et réhabilitées soumises à permis de construire : 180€

Contrôle d'exécution des installations neuves et réhabilitées soumises à permis de construire : 180 €

Contrôle des installations existantes 135 €. Diagnostic dans le cadre d'une vente : 160 €

Contrôle de conception et d'exécution pour une réhabilitation : 135 €

Signature contrat rivières cet été

Lundi 29 juin 2015, le comité de rivières associant acteurs locaux, partenaires techniques et financiers, s'est réuni à la salle des fêtes de l'Albenc afin de formaliser l'engagement de mise en œuvre d'un programme d'actions opérationnel sur les 6 prochaines années. Les principaux objectifs sont l'amélioration de la qualité de l'eau, la gestion de la ressource en eau, la gestion et la restauration des milieux aquatiques, la diminution du risque d'inondation ...

Cette cérémonie marque officiellement le lancement des actions. Portées par les acteurs locaux, au regard de leurs compétences, elles seront menées avec le soutien technique et financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, de la Région Rhône Alpes et du Conseil départemental de l'Isère



Actions sensibilisation scolaires

La première édition des animations scolaires sur la thématique de l'eau, réalisée par des structures d'éducation à l'environnement, s'est clôturée fin juin. Les élèves ont découvert le cycle de l'eau dans leur école et à l'échelle d'un bassin versant à travers des animations scolaires sur la thématique de l'eau, réalisée par des structures d'éducation à l'environnement. Ils ont pour certains observé les différents êtres vivants présents dans et autour des rivières (invertébrés, poissons et végétation), qu'ils ont ensuite représentés à leur façon (*photo*). D'autres ont visité les STEP de Saint-Sauveur et de Cognin-les-Gorges, et ont pu découvrir l'hydroélectricité. Activités toutes riches en découvertes, les retours des élèves, des enseignants et des associations sont très positifs.

Infos communales et intercommunales



Communauté de Communes du Pays de St Marcellin

Urbanisme

Comme le prévoyait la loi Alur (loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové), communes et intercommunalités ont pris le relais des services de l'état en 2015 pour assurer l'instruction des autorisations d'urbanisme. Ce désengagement de l'état marque la volonté de voir les collectivités locales pleinement responsabilisées sur le droit des sols et répond à un impératif de réduction du déficit budgétaire.

Depuis le mois de juin, la communauté de communes du Pays de Saint-Marcellin héberge à la maison de l'économie le service communautaire d'instruction des autorisations d'urbanisme. Ce service était auparavant assuré par la direction départementale des territoires de l'Isère. Il réunit les communes du pays de Saint-Marcellin et de la 3C2V disposant d'un plan d'occupation des sols (POS) ou d'un plan local d'urbanisme (PLU).

Aucun changement pour l'usager, l'interlocuteur principal reste la mairie pour la constitution des dossiers de demande de permis de construire ou d'aménager, les déclarations préalables, etc... Ils sont ensuite transmis au service communautaire d'instruction des autorisations d'urbanisme où Jean Sébastien Frei vérifie leur conformité aux réglementations en vigueur. Il peut également avoir un rôle de conseil auprès des communes.

Boîte à essais



Favoriser l'émergence des chefs d'entreprise de demain, en leur ouvrant un sas de test avant de voler de leurs propres ailes, telle est la vocation de *la boîte à essais*. Lors de son lancement, jeudi 12 novembre, les quatre premières porteuses de projets ont signé leur contrat avec l'espace test du Sud-Grésivaudan. Des projets autour de la transformation de la noix, de la culture et valorisation des plantes aromatiques et médicinales, de l'élevage de moutons, chèvres et lapins et de la valorisation des produits et enfin, un projet d'assistance administrative.

Fusion des intercommunalités

Le projet de schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI) présenté fin septembre par le Préfet acte une idée en cours depuis quelques temps en Sud-Grésivaudan : la fusion de ses intercommunalités.

Au 1er janvier 2017, les communautés de communes de la Bourne à l'Isère, Chambaran Vinay Vercors, du Pays de Saint-Marcellin, et les syndicats mixtes de l'agglomération de Saint-Marcellin, de collecte et traitement des ordures ménagères, du Pays Sud-Grésivaudan formeront une seule et même entité.

Pour franchir cette nouvelle (petite) marche, les président(e)s des intercommunalités ont décidé d'associer les élus à l'élaboration de l'intercommunalité de demain. Neuf ateliers contributifs, reprenant les compétences actuellement exercées, ont été créés

Infos communales et intercommunales

SICTOM

Vos sacs d'Ordures Ménagères : dans les moloks !



Vous pouvez mettre tous les déchets qui ne peuvent pas être séparés pour le recyclage ou la valorisation dans les moloks.

Exemple : restes de repas, vaisselles cassées, balayures, couches, ...

Ces déchets résiduels doivent être conditionnés dans un sac correctement fermé d'un volume maximum de 30 litres avant d'être déposés dans le tambour du molok (conteneur semi-enterré).

Attention : aucun déchet ne doit être déposé en vrac afin de ne pas salir le tambour pour les autres usagers.



Utiliser au maximum de nos possibilités les conteneurs de tris bleus, verts et jaunes, les déchetteries, la ressourcerie, les composteurs et lombricomposteurs pour diminuer au maximum le volume de nos sacs d'ordures ménagères résiduelles (ni recyclables, ni compostables).

Les efforts faits par chacun en faveur du tri sont perceptibles.

TRIER :

- c'est moins de sacs poubelles enfouis dans les centres spécialisés.
- c'est transformer un déchet en matière première via les filières de recyclage.
- c'est anticiper aussi l'économie locale, à l'image des 8 emplois en insertion créés à la ressourcerie (gérée par Pa-Iss).
- c'est bon pour le budget du SICTOM. La vente des déchets recyclables rapporte de l'argent. **Et la diminution du volume d'ordures ménagères en fait dépenser moins. Plus d'entrée, moins de sortie, ça peut influencer sur notre facture.**

Infos communales et intercommunales

Informations



Ma ruche je l'aime, je la déclare ! Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS.

Merci pour les abeilles !



Etat civil

ANNEE 2015



Bienvenue

à Lola PEREIRA
née le 22 septembre 2015
au foyer Philippe PEREIRA et de Zsuzsa FARCAS-HULUBARU

Félicitations

à Mickaël GILLIOT et Vanessa DUMINY
qui se sont unis le 14 novembre 2015 à Bessins.

Les élus les remercient pour leur don à la commune.



Nous ont quittés :



- Hélène Grillot née Soulier-Bois le 03 juin 2015
- Ginette Vuillod née Guinle le 02/07/2015
- Juliette Charpenay née Achard le 08/11/2015
- Antoinette Mounier-Véhier née Ducol le 16/11/2015

Nouveaux arrivants



La municipalité est heureuse d'accueillir :

Lionel, Karène ANTOINE et leurs trois enfants à l'ancienne cure.

Bruno Mayet à l'ancienne mairie.

Etat civil

ANNEE 1915

Les actes de naissance de la commune de Bessins pour l'année 1915

Numéros d'ordre	Noms et prénoms des enfants	Numéros des actes	Dates des actes
1	Effantin Berthe Aurélie	3	7 juillet 1915
2	Mounier-Téhier Marcelle Pauline Marie	1	3 janvier 1915
3	Tellerin Suzanne Louise Jeanne	2	27 janvier 1915

Les actes de mariage de la commune de Bessins pour l'année 1915

Numéros d'ordre	Noms et prénoms des époux	Numéros des actes	Dates des actes
1	Boudoux Louis - et Pêcheur Hélie	1	17 avril 1915

Les actes de décès de la commune de Bessins pour l'année 1915

Numéros d'ordre	Noms et prénoms des Décédés	Numéros des actes	Dates des actes
1	Bourquignon Amédée f ^{me} Finay	3	7 août 1915
2	Marion Paul (transcription décès aux années)	2	11 Mai 1915 (transcription)
3	Télerin Zoé, femme Giroud Maurice	1	4 avril 1915



Mairie de BESSINS

Tel /Fax 04 76 64 11 42

Répondeur : 09 60 00 66 98

mairie.bessins@orange.fr

www.bessins.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 8h à 11h30

Jeudi de 13h à 16h30

Permanence des élus :

Vendredi de 18h30 à 19h30

ECOLES

- Maternelle Chevrières : 04 76 64 11 95
- Primaire Chevrières : 04 76 64 12 20
- Primaire Murinais : 04 76 64 22 38
- Primaire Saint-Appolinard : 04 76 64 18 11
- Garderie à Chevrières : 06 45 31 50 89
- Cantine : 04 76 64 37 92

POUBELLES

Tél SICTOM : 04 76 38 66 03

Tél REGIE (factures ordures ménagères) : 04 76 38 61 48

DECHETTERIE DE SAINT-SAUVEUR

Tél : 04 76 38 36 94

Horaires d'ouverture

- Du lundi au vendredi 9h00-12h00 et de 13h30 à 18h00
- Le samedi de 9h00 à 18h00

NUMEROS UTILES

POMPIERS : 18 ou 112 avec un portable

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17

CENTRE SOINS INFIRMIERS DE CHATTE : 04 76 38 26 35

CENTRE HOSPITALIER DE ST MARCELLIN : 04 76 64 90 90

ADMR : 04 76 38 69 16